

Motion 1597

pour le développement de la promotion des Droits de l'Homme dans les écoles de Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- les échanges fructueux de la Commission des Droits de l'Homme du Grand Conseil avec le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies ;
- l'audition, par la Commission des Droits de l'Homme du Grand Conseil, de M. Charles Beer, conseiller d'Etat chargé du DIP, et de ses collaborateurs qui ont renseigné la commission sur les actions déjà engagées au sein de l'enseignement public ;
- la convergence de vues entre le Haut Commissariat, le Département de l'instruction publique et la Commission des Droits de l'Homme du Grand Conseil sur l'opportunité de faire de Genève un lieu exemplaire d'enseignement et de promotion des Droits de l'Homme ;
- l'importance d'une formation pratique et théorique aux Droits de l'Homme dans l'enseignement genevois ;
- l'utilité de soutenir, en les coordonnant, les bonnes volontés existantes et de renforcer les actions déjà entreprises par le corps enseignant et le DIP ;
- la volonté croissante de la population de voir de mieux en mieux compris, mis en œuvre et respectés les Droits de l'Homme,

invite le Conseil d'Etat

- à définir un programme propre à développer ou renforcer l'éducation aux Droits de l'Homme dans les écoles genevoises, et en particulier :
 - à systématiser la pratique du Département de l'instruction publique en assurant des cours spécifiques consacrés aux Droits de l'Homme en général et aux droits de l'enfant en particulier, aux divers stades de l'enseignement primaire et secondaire ;
 - à encourager la création de programmes permettant la mise en œuvre active, par les élèves eux-mêmes, dans leurs relations mutuelles et dans celles qu'ils ont avec le corps enseignant, des principes relevant du respect de la dignité humaine ;

- à mettre en place des formations adéquates pour les enseignants afin de leur permettre de remplir au mieux cette mission.
- A mettre en place dans la mesure du possible une collaboration sur l'ensemble de ce sujet avec le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme aux Nations Unies.